CHALLENGE INTERNATIONAL

d'ÉPÉE de LAON

Circuit National Épée Masculine Senior

Samedi 21 et Dimanche 22 Novembre 2015

organisé par

le CERCLE D'ESCRIME DE LAON

avec le concours

de la **Ville de LAON,**

du **Conseil Régional de Picardie**

du **Conseil Général de l'Aisne**

de la Fédération Française d'Escrime

de la Ligue d'Escrime de Picardie

du Comité Départemental d'Escrime

CHALLENGE INTERNATIONAL d'ÉPÉE de LAON – 21 & 22/11/2015

CIRCUIT NATIONAL ÉPÉE MASCULINE SENIOR

Cette épreuve est ouverte aux tireurs français et étrangers (seniors – juniors – cadets avec double surclassement) titulaires de la LICENCE F.F.E. ou F.I.E. EN COURS DE VALIDITE.

Formule et matériel :

Formule des Circuits Nationaux d'Épée Masculine organisés sous l'égide de la F.F.E.
Les Tireurs participent sous leur propre responsabilité.

La tenue et le matériel utilisés devront être conformes aux normes de la F.F.E.
Présence d'un stand de fournisseur de matériel d'Escrime (CARTEL DISTRIBUTION)

Lieu : Palais des Sports (Stade Municipal) rue Levindrey LAON (ville basse)
(Tél. 03.23.22.87.30.)

Horaires et formule: SAMEDI 21 Novembre 2015 (Pré tournoi)

Pointage à partir de 10 h 45 - Appel : 11 h 45 - Scratch : 12 h 00

- Un tour de poule à 6 ou 7 avec décalage par ligue et par clubs, avec éliminés s'il y a plus de 256 tireurs présents.

Le classement initial des tireurs pour la constitution des poules est le classement national actualisé.

Sont exemptés : les tireurs classés dans les 64 premiers du classement F.I.E. et les tireurs classés dans les 16 premiers du classement F.F.E.

En fonction du nombre de tireurs exemptés, le nombre de tireurs qualifiés directement à l'issue du tour de poules sera compris entre 0 et 16 afin de constituer 16 poules de 6, le dimanche matin : en cas d'égalité à la dernière place qualificative, les tireurs seront départagés par le classement d'entrée

- Tableau d'élimination directe pour qualifier 64 tireurs supplémentaires.

DIMANCHE 22 Novembre 2015 (Circuit National)

Appel des tireurs : 8 h 15 : Scratch : 8 h 30

- Un tour de poule à 6 avec décalage par club et par ligue avec 35 % d'éliminés au maximum : en cas d'égalité à la dernière place qualificative, les tireurs seront départagés par un barrage en 5 touches,

- Tableau d'élimination directe avec repêchage à partir du tableau de 32.

Courtoisie : rappel de la circulaire de la FFE qui doit être strictement appliquée à partir du 01 / 03 / 2008

L'enseignant-accompagnateur

- ***n'a pas le droit de prodiguer des encouragements et des conseils techniques pendant le match, sauf durant les périodes réglementaires dévolues à cet effet***
- ***ne doit pas demander des explications à l'arbitre***

Le non respect de ces points réglementaires entraînera l'application des articles T82 et T83 du règlement pour les épreuves F.I.E.

Licences :

Les Tireurs doivent présenter leur licence et en cas de contestation le Tireur doit être en mesure de justifier de son identité auprès du directoire technique, sous peine d'être exclu de l'épreuve.

Ne seront acceptés que les Tireurs en possession d'une licence 2014/2015 validée par la FFE

Contacts : Daniel DOE Mobile 06.14.56.16.58 ou Philippe MENUT Mobile 06.72.32.01.37.

Mail : scpdpl@aol.com

Engagements : ils parviendront au plus tard le **mercredi 18 Novembre 2015 à 23 h 59**

Aucune inscription ne sera acceptée hors délai (*)

Pour les tireurs licenciés à la Fédération Française d'Escrime ne seront acceptées que les inscriptions effectuées en ligne sur le site de la FFE.

(*) Par exception, si un tireur n'a pu être engagé dans le délai ci-dessus précisé, par le système des engagements en ligne de la F.F.E., il pourra être engagé « hors délai » en prévenant l'organisateur (voir ci-dessus), sous réserve de présenter une licence F.F.E.en cours de validité et une pièce d'identité, et après règlement d'un droit d'engagement de 100 €.

Droits d'engagement : 20 € (Règlement sur place, le jour de la compétition)

Arbitres : Les clubs inscrivant 4 tireurs ou plus devront obligatoirement présenter un Arbitre qualifié qui sera rémunéré selon le barème F.F.E. :
à défaut, les tireurs du club concerné ne pourront être admis à participer à la compétition.

Pour les tireurs non licenciés à la Fédération Française d'Escrime

Merci d'envoyer vos inscriptions par écrit uniquement avant le mercredi 18 Novembre 2015 au plus tard, en indiquant lisiblement sur la feuille d'inscription ci annexée, les nom, prénom, date de naissance, numéro de licence, adresse du club et téléphone à :

Monsieur Daniel DOE
Cercle d'Escrime de LAON
35, Rue Sérurier 02000 LAON
Tél : 03 23 27 78 83 / 06 14 56 16 58 Fax : 03 23 27 78 89

****

RAPPEL IMPORTANT :

En cas d'absence d'un ou plusieurs tireurs engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut, les autres tireurs présents, devront s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition .

Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement

CHALLENGE INTERNATIONAL d'ÉPÉE de LAON
21 et 22 Novembre 2015
CIRCUIT NATIONAL ÉPÉE MASCULINE SENIOR

organisé par

le CERCLE d'ESCRIME de LAON

Les engagements parviendront impérativement au plus tard

Le mercredi 18 Novembre 2015 à 23 h 59

Pour les tireurs licenciés à la Fédération Française d'Escrime ne seront acceptées que les inscriptions effectuées en ligne sur le site de la FFE

Pour les tireurs non licenciés à la Fédération Française d'Escrime
Merci d'envoyer vos inscriptions par écrit uniquement

Club : .....**Responsable :**.....

Adresse correspondance : .....

Tél : ..... **Fax :** ..... Mail :.....

NOMS	Prénoms	Date de Naissance	N° de licence complet
1			
2			
3			
4			

ARBITRES (1 pour 4 Tireurs engagés) : ..... Niveau :

Feuille d'engagement à retourner par fax ou par mail avant le 18/11/2015 à 23 h 59 à

Monsieur Daniel DOE
35, Rue Sérurier 02000 LAON

FAX. : 03 23 27 78 89 **MAIL : scpdpl@aol,com**

RECOMPENSES

COUPES OFFERTES PAR :

Monsieur Antoine LEFEVRE Sénateur – Maire de Laon, au vainqueur du Challenge.
Monsieur Le Président du Conseil Régional de PICARDIE
Monsieur Le Président du Conseil Général de l'AISNE
Monsieur René DOSIERE, Député de l'AISNE
La Société CARTEL DISTRIBUTION (1er Tireur étranger)

LOTS AUX 8 PREMIERS DU CLASSEMENT

PALMARES

1*	1990	Vainqueur :	Eric SRECKI	LEVALLOIS
2*	1991	Vainqueur :	Lionel PRUNIER	SAINT - GRATIEN
3*	1992	Vainqueur :	Yvan LE GAL	LEVALLOIS
4*	1993	Vainqueur :	Jean-François DI MARTINO	SAINT - GRATIEN
5*	1994	Vainqueur :	Mauricio RIVAS	SAINT - GRATIEN
6*	1995	Vainqueur :	Gautier CHATELUS	GRP PARIS
7*	1996	Vainqueur :	Franz PHILIPPE	SAINT – GRATIEN
8*	1997	Vainqueur	Sébastien MENANT	RCF PARIS
9*	1998	Vainqueur :	Jean-François DI MARTINO	SAINT - GRATIEN
10*	1999	Vainqueur :	Benoit JANVIER	SAINT - GRATIEN
11*	2000	Vainqueur :	Jean-Michel LUCENAY	CHALONS en CHAMPAGNE
12*	2001	Vainqueur :	Ulrich ROBIERI	MONT JOLY EC
13*	2002	Vainqueur	Alexandre BOUZAID	SAINT – GRATIEN
14*	2003	Vainqueur :	Matthieu DENIS	LEVALLOIS
15*	2004	Vainqueur :	Frédéric BOULIERE	SAINT – GRATIEN
16*	2005	Vainqueur :	Gauthier GRUMIER	NEVERS CE
17*	2006	Vainqueur :	Jeremy MOUTOU	NEVERS CE
18*	2007	Vainqueur :	Jean-Michel LUCENAY	LAGARDERE PARIS RACING
19*	2008	Vainqueur :	Eric BOISSE	SAINT – GRATIEN
20*	2009	Vainqueur :	Ivan TREVEJO	AULNAY CE
21*	2010	Vainqueur :	Alexandre BARDENET	SAINT-GRATIEN
22*	2011	Vainqueur :	Alexandre BLAZCYK	VGA SAINT MAUR
23*	2012	Vainqueur :	Alexandre BLAZCYK	VGA SAINT MAUR
24*	2013	Vainqueur :	Alexandre BARDENET	SAINT-GRATIEN
25*	2014	Vainqueur :	Alexandre BLAZYCK	VGA SAINT MAUR

ACCUEIL HOTELIER

En ville basse :

HOTEL 1ére CLASSE
rue Nicolas Appert 02000 Laon
Tél.. 03 23 23 03 02: ou 0892 707 2 98
Fax : 03 23 23 21 01

Chambre 1, 2 ou 3 personnes : 44,00 €
Petit déjeuner : 4,90 €

IBIS BUDGET
Avenue G. Pompidou Laon
Tél. : 03 23 20 36 37
Fax : 03 23 20 67 26

Chambre 1 ou 2 personnes : 42,00 €
Petit déjeuner : 6 ,15 €

HOTEL GRIL CAMPANILE
Avenue Charles de Gaulle 02000 Laon
Tél. : 03 23 23 15 05
Fax : 03 23 23 04 25

Chambre 1 ou 2 personnes : 59,00 €
Petit déjeuner : 9,90 €

HOTEL IBIS
Avenue G. Pompidou 02000 LAON

Tél. : 03 23 20 18 11
Fax : 03 23 20 16 73

Chambre 1 – 2 personnes (IBIS SPORT) : 38,00 €
Petit déjeuner : 9,50 €

HOTEL des ARTS
Place des Droits de l'Homme (Gare) 02000 Laon

Tél. : 03 23 79 57 16
Fax : 03 23 79 63 90

Chambre 1 ou 2 personnes : 55,00 €
Petit déjeuner : 7,00 €

HOTEL Saint - VINCENT
Avenue Charles de Gaulle 02000 LAON
Tél. : 03 23 23 42 43
Fax : 03 23 79 22 55

Tarif sportif à partir d'une réservation pour 5 chambres
Chambre 2 personnes + petit déjeuner : 34,00 € par personne
Chambre 1 personne + petit déjeuner : 59,00 €

En ville haute :

HOTEL de la BANNIERE de FRANCE
11, rue Franklin Roosevelt 02000 LAON
Tél. : 03 23 23 21 44

Chambre : 80 € pour 1 personne / 90 € pour 2 personnes
Petit déjeuner : 9 €

HOTEL DES CHEVALIERS
5, Rue Sérurier 02000 LAON
Tél. : 03 23 27 17 50

LES RESERVATIONS SONT A FAIRE DIRECTEMENT AUPRES DES HOTELS
Tarifs non contractuels communiqués à titre officieux – taxe de séjour en sus